



Heure de bénévolat collectif

🕒 Date de création	8 juillet 2026 16:28
🔗 Niveau d'effort	🦋 Léger
👤 Profil	🐣 Je débute
🔗 Type de don	💪 Don de temps

🎯 Objectif

Libérer une heure (ou une demi-journée) sur le temps de travail pour que les collaborateurs-rices s'engagent collectivement dans une action de bénévolat ponctuelle, sans mobiliser de compétences professionnelles spécifiques.

Pourquoi c'est pertinent pour le Giving Tuesday ?

C'est l'action la plus accessible pour une entreprise qui débute : elle ne demande ni budget, ni dispositif juridique lourd (contrairement au mécénat de compétences), juste une autorisation d'absence et une association d'accueil. Un excellent premier pas vers un engagement plus structuré les années suivantes.

📋 Étapes clés

1. **Identifier une mission courte et cadrée avec une association** : tri de dons, mise sous pli, aide à un événement, nettoyage d'un espace naturel ou urbain : privilégier une mission qui ne nécessite pas de formation préalable.
2. **Fixer un créneau clair et court** : une heure ou une demi-journée maximum, sur le temps de travail, pour que la participation reste simple à organiser côté management et RH.
3. **Ouvrir la participation sur la base du volontariat** : communiquer le nombre de places disponibles et les modalités d'inscription (formulaire, mail au référent RSE) suffisamment à l'avance pour permettre l'organisation des équipes.

4. **Prévoir la logistique du déplacement si nécessaire** : covoiturage, minibus, ou choix d'une mission sur site pour éviter toute contrainte de mobilité qui découragerait la participation.
5. **Valoriser le moment collectif, pas seulement l'action** : un temps de convivialité avant/après (petit-déjeuner, débrief) renforce le sentiment d'équipe et donne envie de reconduire l'expérience.
6. **Recueillir des témoignages à chaud** : une photo, une citation, un ressenti de participant : ce contenu nourrit directement vos posts réseaux sociaux et vos communications de remerciement.

Points de vigilance

- Clarifier en amont le statut de cette heure (temps de travail rémunéré, et non récupérable ni déduit des congés) pour éviter toute ambiguïté RH, c'est un point souvent mal anticipé qui peut freiner l'adhésion.
- Prévoir un nombre de places limité et communiqué clairement si l'association ne peut accueillir qu'un nombre restreint de bénévoles simultanément.
- Anticiper une solution de repli en cas de météo défavorable si l'action se déroule en extérieur (nettoyage, jardinage...).

Ressources liées

Action environnementale